

Per l'honorable M. *Dumouchel* ; de *John Hale* et autres, du village de *New Glasgow*, de *Pierre Desjardins*, du township de *Ste. Thérèse de Blainville* ; et de *A. Dumas*, de la ville de *Terrebonne*, dans le comté de *Terrebonne*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *John Baird* et autres, des townships de *Ralph* et *McKay* ; de *M. Bennett* et autres, du township de *Algoma* ;—de *William Brown* et autres, du township de *Stafford* ;—de *Michael Mulligan* et autres, du township de *Bromly* ;—de *John Howie* et autres, du township de *Ross* ;—et de *John McKim* et autres, du dit township de *Ross*, dans le dit comté de *Renfrew* ;—demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa*, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et appropriée au volume des eaux supérieures.

De *F. Hudon* et autres, marchands et commerçants, de la cité de *Montréal* ; demandant l'abrogation de l'Acte de la faillite de 1864, et des amendements au dit Acte.

Un message de la Chambre des Communes par *M. Mackenzie* et autres, comme suit :

CHAMBRES DES COMMUNES,
Mercredi, 21 avril 1869.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs honneurs que les membres du comité permanent des impressions, savoir :—MM. *Beaty*, *Bellerose*, *Bowell*, *Brousseau*, *Chamberlin*, *Ferguson*, *McDonald (Lunenburg)*, *Mackenzie*, *Sénécal*, *Simard*, *Stephenson*, et *Young*, agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, que *M. Mackenzie* porte le dit message au Sénat.

« Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors il se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Sénat transmettra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable *M. Campbell*, secondé par l'honorable *M. Mitchell*, il a été

Résolu, Que le comité permanent nommé pour la présente session concernant les impressions, savoir : les honorables MM. *Simpson*, *Burnham*, *Reesor*, *Olivier*, *Sanborn*, *Dumouchel*, *Shead*, *Anderson*, *Locke*, *Steeves*, *Odell* et *Bureau*, soit chargé d'agir de la part de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions, tel que requis par le message de ce jour.

Ordonné, que la présente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

L'honorable *M. Bureau* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ryan*,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant :

1° Copie des pièces et documents qui se rattachent à l'accusation, procès et condamnation du Rév. *John McMahon*, prêtre catholique romain, relativement à l'invasion fénienne qui a eu lieu le deux juin 1866 dans le comté de *Welland*, dans la province d'*Ontario*.

2° Copie des rapports et mémoires demandant le pardon ou la commutation de la peine du dit Rév. *John McMahon*.

3° Copie du mémoire ou rapport du juge président au procès du dit *John McMahon*, adressé au Gouverneur en Conseil, et de tous mémoires ou ordres en conseil à ce sujet.